

**CANADA
VILLE DE POHÉNÉGAMOOK
MRC DE TÉMISCOUATA**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal de la Ville de Pohénégamook, MRC de Témiscouata, tenue le 4 avril 2016, à 20 h, en la salle des réunions de l'hôtel de ville, 1309, rue Principale.

Sont présents les conseillers :

Siège n° 1 : Denis Ouellet
Siège n° 3 : Robin Breton
Siège n° 4 : Guylaine Cyr
Siège n° 5 : Simon Bolduc
Siège n° 6 : Raymond Gagné

Siège #2 : vacant.

formant quorum sous la présidence de Madame Louise Labonté, mairesse.

2016.04.84 RAPPORT FINANCIER 2015 – VILLE DE POHÉNÉGAMOOK – ADOPTION

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 108.3 du Chap. C-19, de la LCV, définissant l'obligation de l'auditeur de transmettre son rapport à la municipalité au plus tard le 31 mars ;

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 105.1 et 105.2 du Chap. C-19, de la LCV, obligeant le greffier à déposer le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant lors d'une assemblée du Conseil, à en donner un avis public et à l'expédier au Ministère des Affaires municipales avant le 30 avril ;

CONSIDÉRANT QUE la greffière a publié l'avis mentionné aux présentes dans le journal Info-Dimanche du 29 mars 2015 et qu'une copie a été affichée à l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QUE ledit rapport financier municipal 2015 ainsi que celui de l'auditeur indépendant ont été déposés à tous les élus ;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux ont procédé à l'étude desdits rapports ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Denis Dionne, CA pour la firme Raymond Chabot Grant Thornton, a procédé, séance tenante, à la lecture et aux explications sur le rapport financier ;

CONSIDÉRANT QUE les grandes lignes dudit rapport se résument comme suit :

	Prévisions budgétaires 2015	Rapport financier 2015 Ville	Rapport financier consolidé 2015 (incluant les organismes et amortissements ventilés)
REVENUS :			
Taxes	3 239 439	3 275 899	3 275 899
Compensations tenant lieu de taxes	272 557	256 592	256 592
Quotes-parts			
Transferts	413 073	915 293	1 054 463
Services rendus	75 682	105 362	332 550
Imposition de droits	31 000	72 827	72 827
Amendes et pénalités	3 800	4 355	4 355
Intérêts	28 780	47 015	48 870
Autres revenus	48 345	205 896	302 981
Total des revenus :	4 112 676	4 883 239	5 348 537
Investissement	1 061 508	576 031	594 829
CHARGES :			
Administration générale	717 059	690 995	744 603
Sécurité publique	348 733	822 510	868 705
Transport	998 355	929 243	1 118 768
Hygiène du milieu	714 472	726 012	1 307 557
Santé et bien-être	53 171	50 305	50 305
Aménagement, urbanisme et développement	282 541	250 834	335 529

Loisir et culture	545 819	494 583	773 405
Frais de financement	152 347	100 334	128 422
Amortissement des immobilisations	775 172	776 689	
Total des dépenses :	4 587 669	4 841 505	5 327 294
<i>Surplus de l'exercice</i>	586 515	617 765	616 072
Moins : revenus d'investissement	(1 061 508)	(576 031)	(594 829)
Conciliation à des fins fiscales	775 172	833 779	931 935
Propriétés destinées à la revente		9 000	9 000
Prêts, placements à long terme à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Financement	(332 505)	(114 825)	(163 953)
Affectations	32 326	(376 155)	(394 533)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales :	0	<u>393 533</u>	<u>403 692</u>

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Robin Breton
APPUYÉ PAR : Guylaine Cyr
ET RÉSOLU

CE QUI SUIT :

- A** **QUE** ce Conseil accepte le rapport financier municipal 2015 et le rapport de l'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton ;
- B** **QUE**, conformément à la Loi, la trésorière expédie ledit rapport au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- C** **QUE** la mairesse / maire suppléant et la trésorière sont autorisés à signer pour et au nom de la corporation municipale de la Ville de Pohénégamook tout document se rapportant audit rapport financier
- D** **QUE** la greffière publie dans une des prochaines éditions du bulletin municipal «Le Maillon», le résumé dudit rapport financier.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

EXTRAIT CONFORME DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE POHÉNÉGAMOOK.

DONNÉ À POHÉNÉGAMOOK,
ce 6^e jour d'avril 2016.